

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 7

Rubrik: Le jardin de l'abeille

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE JARDIN DE L'ABEILLE

Plantes mellifères et pollinifères

Le troène

Juillet nous ramène la floraison du troène vulgaire (*Ligustrum vulgare*), plante très visitée par les abeilles. Le mot latin *ligare*, qui est à l'origine de *ligustrum*, veut dire lier, et désigne ainsi très justement les rameaux flexibles du troène, rameaux que ne manquent pas d'utiliser les bûcherons pour lier leurs fascines et les vanniers pour fabriquer des paniers. Le genre *Ligustrum* groupe une vingtaine d'espèces que l'on rencontre en Europe, en Asie et en Australie. Il est rattaché à la famille des Oléacées, famille à laquelle appartiennent ces arbres et arbustes magnifiques qui portent le nom de frêne, lilas, olivier.

Le troène vulgaire est un arbrisseau de un à trois mètres de hauteur, qui souvent tend à se traîner sur le sol. Ses feuilles elliptiques, à court pétiole, coriaces et sans poils, ne tombent que vers la fin de l'hiver ; tard en automne, elles prennent une coloration vive. Les fleurs de cette espèce, blanches, très odorantes sont groupées en panicules compactes et terminales. Le calice, à quatre dents très courtes, entoure une corolle en entonnoir et à lobes obtus renfermant deux étamines. Le fruit est une petite baie noire à pulpe rougeâtre que les oiseaux goberont, lorsque la neige ne leur permettra plus de trouver une autre nourriture. Au moyen âge, les enlumineurs d'estampes récoltaient précieusement ces baies ; après les avoir délicatement broyées, ils en tiraient une magnifique couleur bleue qui, de nos jours, fait encore notre admiration. Ces artistes n'étaient du reste pas les seuls à connaître les propriétés colorantes de ce fruit ; les chapeliers et les vignerons utilisaient également cette couleur, pour teindre les chapeaux ou frelater le vin rouge.

Le troène vulgaire est un arbuste des plus communs que l'on rencontre dans toutes les haies et lisières de bois du Plateau. Dans les vallées inférieures du Jura et des Alpes, il ne dépasse guère l'altitude de 800 m. et préfère peut-être le calcaire. Les horticulteurs ont créé de nombreuses variétés ornementales de troènes. Certaines sont à feuilles persistantes, parfois panachées de jaune ; elles forment des bordures et des bosquets très décoratifs et d'un entretien facile.

R. RÜEGGER.

AVIS DE LA RÉDACTION

Les articles ordinaires doivent parvenir au rédacteur au plus tard le 18 du mois précédent.
Les travaux plus importants sont reçus jusqu'au 15. Les communiqués et convocations des sections sont reçus jusqu'au 20, dernier délai.

Attention aux communiqués des sections à la fin du présent numéro.